

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 4

Rubrik: Pages jurassiennes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes**INSCRIPTION PATOISE**

J'ai composé et fait peindre, il y a quelque vingt-cinq ans, sur une façade de la très vieille maison d'école du village d'Epiquerez, dans les Clos-du-Doubs, l'inscription patoise suivante :

**Raicouédjè, mes afsaints, ât loin d'être enne tiude,
De fur en vote école, è vos fât aivoi tiute :
El ât aidé, las moi ! pus taîd qu'en ne le tiude.**

En voici la traduction :

Etudier, mes enfants, est loin d'être une lubie,
De courir à votre école, il vous faut avoir hâte :
Il est toujours, hélas ! plus tard qu'on ne le pense.

Comme un nouveau bâtiment scolaire va être construit, l'an prochain, dans la commune en question, l'ancien sera transformé en logements pour les deux membres du corps enseignant.

Espérons que les trois vers patois précités, les seuls qu'on puisse voir sur une maison rauracienne, seront respectés, sinon repeints sur la nouvelle école.

Jules Surdez.

† Alfred Ribeaud

M. Alfred Ribeaud, avocat, Dr en droit et ancien président du Tribunal de l'Ajoie, vient de mourir subitement dans sa bonne ville de Porrentruy. Après ses études classiques à l'Ecole cantonale, il devint avocat bernois et conquit son doctorat avec une thèse fort remarquée sur le *Moulin féodal*.

Journaliste à la plume élégante et alerte, il fut rédacteur au *Pays*, au *Courrier de Genève*, et à la *Liberté* de Fribourg. Il fut ensuite président du Tribunal ajoulot, de 1925 à 1947. Mis au bénéfice de la retraite, il se livra dès lors avec délices et avec fruit à la littérature et à l'histoire.

Correspondant de l'Académie de Besançon, porteur de la rosette française de

l'Instruction publique, vice-président de la florissante Société jurassienne d'émulation dont il présidait le prix littéraire, membre de la Commission des monuments historiques, son violon d'Ingres devint son occupation principale.

Il s'occupa durant un certain temps de la Question jurassienne, et les relations de la France avec la Rauracie lui tinrent particulièrement à cœur (il était vice-président du Comité de Moutier).

C'était un orateur très disert et très fin, d'une courtoise amabilité avec tous.

Sa mort, à l'âge de 68 ans, affecte aussi la grande famille des patoisants romands, puisqu'il avait accepté la présidence du

jury ayant à connaître des travaux présentés par les participants jurassiens au concours actuellement organisé.

Adolphe Ribeaud était particulièrement qualifié pour remplir cette délicate et difficile fonction, car il parlait et connaissait

fort bien le vieux langage de nos pères et l'on pouvait compter sur son impartialité et son jugement le plus sûr.

Que ceux qui le pleurent veuillent bien accepter les condoléances les plus sincères du Conseil des patoisants romands. J. S.

Un charivari

(*In tchairibairi*)

Il s'agit ici d'un charivari organisé par la « Société des garçons » qui se vengeait ainsi d'un époux venant d'une autre paroisse. (Il avait refusé de lui payer le tribut traditionnel.)

E n'y aivaît pe ïn quât d'houre que les nacies étïnt paitchis, que les djuënes mairiês, que ne drœumïnt pe encoué, bïn chur, (yet vos, vôs airïns-dje drœumi ?), que les djuënes mairiês, qu'idis, ôyenne chaquê à devaint l'heûs, vionnê des perattes laincie d'aivô des airœutchâles, siôtrê eman des mièles o des pis raimés, siouëssiê dains des couennattes, checoure des prâlières, caquê des tiœuvéches de mairmites yun de contre l'âtre, grillenê des coulètches, souennê des potats et des tiaimpâînnes. Le tchairibairi des bouëbes (qu'an ne yôs aivaît pe paiyie lai tirie-fœûs de lai pus belle baîchate de lai baroitche) s'émeuillaît. Çoli pouéetchaît dget...

Le brut piaquaît enne boussée, mains tiaind que les dgens de l'hôtâ éprœuviñt de ciôre les œufs, le traiyin rèmençaît pés que djemaîs...

(Extrait de ma nouvelle *Lai tirie-fœûs*.)

Traduction :

Il n'y avait pas un quart d'heure que les gens de la noce étaient partis, que les jeunes mariés, qui ne dormaient pas encore, bien sûr ! (et vous, auriez-vous déjà dormi ?) que les jeunes mariés, dis-je, ouïrent claquer du fouet devant l'huis, siffler de petites pierres lancées avec des bâtons fendus, siffler comme des merles ou des pics rayés, souffler dans de petites cornes, secouer des chaînes de charrue, choquer l'un contre l'autre des couvercles de marmites, grelotter des grelotières, sonner des clochettes ovales ou rondes. Le charivari des garçons (auxquels on avait refusé de payer le tribut coutumier pour la plus belle fille de la paroisse) s'émourait (se déclenchait).

Cela était effrayant...

Le bruit cessait un moment, mais lorsque les gens de la maison essayaient de clore les yeux, le train recommençait pis que jamais.

Jules Surdez.

Vudois...!

Le verre de l'amitié se boit au

BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD

LAUSANNE

Entreprise d'Electricité

Max Rochat

Pré-du-Marché 24 Téléph. 22 29 60

Lausanne